

# Le Point

“ 3<sup>ème</sup> Conférence  
Annuelle ”

## L'énergie de la Ville de demain

*Construire et consommer mieux : les meilleures innovations  
pour la performance énergétique des cités 2.0*



Une conférence Le Point  
Mercredi 12 Décembre 2012 de 14h00 à 18h50  
Centre de conférences Capital 8, Paris

En partenariat avec :



Power and productivity  
for a better world™



ALTANA  
Société d'Avocats à la Cour de Paris



### Pourquoi participer ?

Madame, Monsieur,

Les villes de demain sont désormais au cœur des processus de réduction de la consommation d'énergie. La notion de ville durable fut d'ailleurs, pour la première fois, inscrite à l'ordre du jour du sommet de Rio+20.

D'ici 30 ans, nous serons près de 5 milliards à vivre dans des mégalofoles qui devront prendre en compte de plus en plus les objectifs de performance énergétique. Cette 3<sup>ème</sup> conférence annuelle sur « L'Énergie de la ville de demain » vous propose de **faire le point sur l'ensemble des défis relevés par ces « smart cities »**. Chiffre éloquent : en France, en effet, les bâtiments sont à l'origine de 23% des émissions de CO<sub>2</sub> et le secteur est reconnu comme le plus « énergivore » du pays - avec près de 43% d'énergie consommée<sup>1</sup>.

À l'échelle nationale, le plan Grenelle bâtiment impose une baisse de 38% de la consommation d'énergie et de 50% d'émission de gaz à effet de serre à travers la construction de bâtiments à basse consommation d'énergie, et à plus long terme de bâtiments à énergie positive. L'étape suivante est annoncée avec la Directive sur l'efficacité énergétique adoptée le 11 septembre 2012 puis avec la loi de programmation de transition énergétique pour 2013.

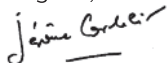
À l'image des villes européennes emblématiques, de plus en plus de projets urbains innovants en matière de performance écologique émergent en France, non seulement dans des grandes mais aussi dans des petites agglomérations. Mais de nombreuses questions restent en suspens :

- **Quel est le rôle des villes dans le mix énergétique « décarboné » ? Que peut-on attendre de la loi de programmation de la transition énergétique ?**
- **Quel bilan tirer des sommets de Rio+20 et du COP18 de Doha ?**
- **Quels business models retenir pour permettre le financement de vos projets urbains durables ?**
- **Comment mesurer de façon pertinente la performance énergétique de vos bâtiments ?**
- **Quelles innovations technologiques retenir pour vos projets ?**
- **Comment inciter les utilisateurs à consommer de façon durable ?**

En complément des suppléments qu'il réalise chaque semaine dans les villes de France, Le Point organise des conférences sur des enjeux d'actualité, à la croisée de sujets économiques, politiques et de société. Animées par des journalistes de la rédaction, ces réunions professionnelles vous permettent de rencontrer des orateurs de haut niveau issus d'organisations de référence et sélectionnés pour leur expertise.

Le Point vous invite à partager les expériences des collectivités pionnières, des industriels et des autorités impliquées dans cet enjeu environnemental, sociétal et économique.

Nous réjouissons de vous accueillir lors de cette conférence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



**Jérôme Cordelier**

Rédacteur en chef « Villes et éditions régionales »

**Le Point**



Cécile Duflot



Jean-Pierre  
Thebault



Michel Destot



Christian Estrosi



André Santini



Ronan Dantec



Inès Reinmann



Ayfer Baykal



Bernard Salha

## Le panel des orateurs

- *Cécile Duflot*, Ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement\*
- *Pierre Amouyal*, Directeur Stratégie Marché Bâtiment, **ABB France**
- *Ayfer Baykal*, Mayor technical & environmental committee, **Ville de Copenhague**
- *Louis des Cars*, Avocat Associé, **Cabinet Altana**
- *Ronan Dantec*, Sénateur de Loire-Atlantique - Secrétaire de la Commission de l'Economie et du Développement Durable du **Sénat** - Conseiller Communautaire, **Nantes Métropole** - Président du Groupe de Négociation Mondiale sur le Climat - **CGLU**
- *Claude Delahaye*, Directeur performance énergétique, **Verspiieren**
- *Igor Demay*, Coordinateur technique véhicules électriques, Direction des programmes, **PSA Peugeot Citroën**
- *Michel Destot*, Maire, **Ville de Grenoble** - Président, **Association des Maires de grandes villes de France**
- *Christian Estrosi*, Maire, **Ville de Nice** - Président, **Métropole Nice Côte d'Azur**
- *Jean Germain*, Sénateur Maire, **Ville de Tours**
- *Hélène Mandroux*, Maire, **Ville de Montpellier**
- *Thomas Peaucelle*, Directeur Général Délégué, **Cofely Ineo (Groupe GDF SUEZ)**
- *Yannick Perez*, Professeur associé, **Supelec** - Rapporteur du groupe de travail « Efficacité énergétique bâtiment », **Institut Montaigne**
- *Inès Reinmann*, Co-Pilote du groupe de travail « Financements innovants de l'efficacité énergétique », **Plan Bâtiment Grenelle**
- *Bernard Salha*, Directeur de la recherche et du développement, **Groupe EDF R&D**
- *André Santini*, Ancien Ministre, Député-Maire, **Issy-les-Moulineaux** - Président du Conseil de surveillance, **Société du Grand Paris**
- *Francis Stephan*, Directeur, **Le Toit Angevin**
- *Jean-Pierre Thebault*, Ambassadeur délégué à l'environnement et au sommet Rio+20, **Ministère des affaires étrangères**
- *Frédéric Tsitsonis*, Adjoint au Maire Délégué à l'Economie des Ressources et du Patrimoine, **Ville de Montpellier**

Les débats seront animés par par **Jérôme Cordelier**, Rédacteur en chef  
« Villes et éditions régionales » **Le Point**

### 14h00 **La ville de demain sera-t-elle véritablement durable ? Avec quelles énergies ?**

#### **Les impacts de la loi de programmation de la transition énergétique en matière de mix énergétique urbain**

*A partir de 2013, tous les nouveaux bâtiments devront être BBC et 400 000 logements seront rénovés chaque année. Mais où en sommes-nous aujourd'hui et quelles sont les pistes ouvertes par le nouveau gouvernement pour atteindre un mix énergétique décarboné optimal ? Quelles seront les conséquences de la loi de programmation de la transition énergétique ?*

**Cécile Duflot**, Ministre de l'Egalité des Territoires et du Logement\*

### 14h30 **RIO+20 et COP18 de Doha : les derniers engagements en matière d'urbanisme, énergie et développement durable lors des 2 principaux sommets de l'année 2012**

*Alors que Rio+20 reconnaît officiellement la notion de ville durable, cette session vise à établir un bilan des 2 principaux sommets de l'année en matière de développement durable, le sommet de Rio, 5<sup>ème</sup> « Sommet de la Terre », événement international tenu tous les dix ans sous l'égide de l'ONU, et le COP 18, la 18<sup>ème</sup> conférence des parties, qui viendra de s'achever à Doha, au Qatar. Nos 2 hôtes de prestige mettront en exergue les lignes directrices à retenir pour les éco-cités de demain.*

- **Jean-Pierre Thebault**, Ambassadeur délégué à l'environnement et au sommet Rio+20, **Ministère des affaires étrangères**
- **Ronan Dantec**, Sénateur de Loire-Atlantique - Secrétaire de la Commission de l'Economie et du Développement Durable du **Sénat**  
Conseiller Communautaire, **Nantes Métropole** - Président du Groupe de Négociation Mondiale sur le Climat - CGLU

15h15

### **Business models, développement et financement des éco-cités : retour d'expériences des capitales vertes européennes telles que Copenhague, Amsterdam ou Hamburg pour réduire la facture énergétique**

*En Juillet 2012, le rapport de la Cour des Comptes a souligné les gaspillages financiers liés au développement durable. Ce panel aura pour but d'analyser les business models envisageables pour mener à bien les projets de smart cities dans un contexte de raréfaction des financements et de complexité liée à la multitude des parties prenantes impliquées - collectivités, énergéticiens, constructeurs, promoteurs, architectes...*

*Quels sont les business models envisageables, les apports des partenariats publics-privés (PPP), le recours aux fonds verts créés à Cancun, et les nouveaux financements innovants de l'efficacité énergétique ?*

- **Ayfer Baykal**, Mayor technical & environmental committee, **Ville de Copenhague**
- **André Santini**, Ancien Ministre, Député-Maire, **Issy-les-Moulineaux**  
Président du Conseil de surveillance, **Société du Grand Paris**
- **Inès Reinmann**, Co-Pilote du groupe de travail « Financements innovants de l'efficacité énergétique », **Plan Bâtiment Grenelle**
- **Thomas Peaucelle**, Directeur Général Délégué, **Cofely Ineo (Groupe GDF SUEZ)**
- **Yannick Perez**, Professeur associé, **Supelec** - Rapporteur du groupe de travail « Efficacité énergétique bâtiment », **Institut Montaigne**

16h15

### **Pause-Café**

16h30

### **La Garantie de Performance Energétique face au principe de réalité : est-il possible de tenir les engagements ? La GPE est-elle une bombe à retardement en matière de sanctions, responsabilités et jurisprudence ? Des pistes avec le smart metering ?**

*Certaines réalisations soit neuves, soit sur existants, ont montré qu'il pouvait y avoir un écart substantiel entre les consommations prévues et les consommations réelles, semant le doute sur la pertinence tant de la mesure que des projets de bâtiments basse consommation.*

*Le débat fait rage d'autant plus que la jurisprudence s'intensifie sanctionnant maintenant les désordres portant atteinte aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique attendue des équipements.*

*Il s'agit donc vraiment maintenant de sécuriser la mesure de la performance réelle. Mais comment y parvenir ? Comment s'y retrouver dans la nuée de labels existant ? Comment construire des modèles techniques et économiques pour répondre aux obligations de la GPE ? Et en quoi le smart metering permet-il d'identifier les pistes d'amélioration comportementale pour atteindre les objectifs fixés en termes de consommation ? Autant de sujets traités au cours de ce panel.*

- **Hélène Mandroux**, Maire, **Ville de Montpellier**
- **Frédéric Tsitsonis**, Adjoint au Maire Délégué à l'Economie des Ressources et du Patrimoine, **Ville de Montpellier**
- **Claude Delahaye**, Directeur performance énergétique, **Verspieren**
- **Francis Stephan**, Directeur, **Le Toit Angevin**
- **Louis des Cars**, Avocat Associé, **Cabinet Altana**

17h30

### Les meilleures innovations pour piloter, rénover et faire naître les éco-quartiers

#### Zoom sur 3 éco-cités ou éco-quartiers emblématiques pour faire le choix des technologies du futur les plus pertinents

*La palette des innovations pour bâtir des bâtiments économes en énergie, les piloter, rénover des quartiers entiers ou bien faire naître de nouveaux éco-quartiers est énorme. Comment dès lors faire les bons choix ? Analyse et regards croisés sur 3 expériences emblématiques recourant notamment aux smart grids pour réussir à construire un mix énergétique judicieux permettant une interconnexion entre les différentes facettes de la consommation énergétique d'une cité.*

- **Michel Destot**, Maire, **Ville de Grenoble** - Président, **Association des Maires de grandes villes de France**
- **Christian Estrosi**, Maire, **Ville de Nice** - Président, **Métropole Nice Côte d'Azur**
- **Pierre Amouyal**, Directeur Stratégie Marché Bâtiment, **ABB France**

18h15

### Nouveaux usages, mobilité, Smart metering/smart grids, smart phones et véhicules to grid : les clés de la convergence pour tenir le cap de la consommation intelligente et éviter « l'effet rebond » de la part des usagers

*Une crainte est celle de « l'effet rebond » : les usagers, parce qu'ils habitent ou travaillent dans un immeuble réputé à faible consommation, font alors moins attention aux économies d'énergie et adoptent un comportement plus laxiste. Cet effet rebond est bien sûr redouté des prestataires co-contractants.*

*Comment faire des utilisateurs de véritables acteurs clés de succès des bâtiments basse consommation ou BEPOS ? Comment les former au bon usage des énergies ? Quels rôles des collectivités, des constructeurs, des exploitants pour parvenir à l'objectif ? Comment les véhicules to grid peuvent-ils jouer un rôle dans le réseau électrique ? En quoi les smart phones permettent-ils aux usagers de maîtriser leur consommation d'énergie ?*

- **Jean Germain**, Sénateur Maire, **Ville de Tours**
- **Bernard Salha**, Directeur de la recherche et du développement, **Groupe EDF R&D**
- **Igor Demay**, Coordinateur technique véhicules électriques, Direction des programmes, **PSA Peugeot Citroën**

18h50

### Clôture des débats

**Mardi 12 décembre 2012**

**Conférence Le Point "L'Energie de la ville de demain"  
Capital 8, 32 rue Monceau, 75008 Paris**

## A. Informations sur le participant

Mademoiselle  Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

## B. Informations sur la société

Société : \_\_\_\_\_

N° TVA intracommunautaire (impératif) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Adresse de facturation si différente : \_\_\_\_\_

## C. Règlement

- Par chèque** à l'ordre de Development Institute International en portant la mention **LEV1212** au dos du chèque
- Par virement** à notre banque : BNP, compte N°30004 00760 00010009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention **LEV1212** et le nom du participant
- Par virement international SWIFT** à notre banque : BNP AFRPPPCE, IBAN FR763000400760 00010009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention **LEV1212** et le nom du participant

## D. Confirmation

- Je m'inscris et accepte les Conditions Générales de Vente
- 490 € HT / 586,04 € TTC** pour tout règlement **avant le 12/10/2012**, soit **100 € HT de réduction**
- 540 € HT / 645,84 € TTC** pour tout règlement **avant le 28/11/2012**, soit **50 € HT de réduction**
- Plein tarif : 590 € HT / 705,64 € TTC

Tarif de groupe : contactez nous au +33 (0) 1 43 12 85 55

Signature et cachet de l'entreprise :

Pour participer aux débats, merci de renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement à l'ordre de Dii

- Par courrier à l'attention de LE POINT - Dii agency
- 164 bd Haussmann • 75008 Paris • Par tel au +33 (0)1 43 12 85 55
- Par mail à [lepoint@development-institute.com](mailto:lepoint@development-institute.com) • Par fax +33(0)1 40 06 95 26

Conditions Générales de Vente : Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés en intégralité avant l'évènement. Ils comprennent l'accès au séminaire, aux pauses-café et le déjeuner. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent. Conditions d'annulation et de remplacement : Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année. Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 200 € HT. Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

Protection des Données : Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous avez un droit d'accès aux données vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être cédées à des sociétés extérieures.

---

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

- Par courrier à l'attention de LE POINT - Dii agency
    - 164 bd Haussmann • 75008 Paris
    - Par tel au +33 (0)1 43 12 85 55
  - Par mail à [lepoint@development-institute.com](mailto:lepoint@development-institute.com)
    - Par fax +33 (0)1 40 06 95 26
-